

LIBERTÉ CONDITIONNELLE REFUSÉE ! VINCENZO TOUJOURS EN PRISON !

**NOUS, COMITÉ DE SOUTIEN DE VINCENZO, CONTINUONS À EXIGER
L'ARRÊT DE LA PROCÉDURE DE RENVOI VERS L'ITALIE ET SA REMISE EN**

LIBERTÉ !

Rappel du contexte* :

Vincenzo a participé en 2001 au contre-sommet du G8 à Gênes où la répression policière fut très violente, et en 2006 à un rassemblement anti-fasciste à Milan. Il a été condamné à 12 ans et 6 mois de prison pour Gênes, sous le chef d'inculpation de « Dévastation et Saccage ».

Devant cette inculpation injuste et disproportionnée, le Comité de Soutien à Vincenzo s'est massivement mobilisé. Dernièrement, nous avons :

- participé à la demande de liberté conditionnelle. Celle-ci a été refusée le 27 septembre bien que toutes les conditions étaient réunies (logement, promesse d'embauche, attestations de présence sur le territoire ...);
- obtenu la preuve juridique et assermentée que Vincenzo a déjà exécuté sa condamnation pour Milan 2006. Ce second Mandat d'Arrêt Européen (MAE) est donc un Faux : on ne peut pas émettre un MAE sur une peine déjà purgée !

Nous nous interrogeons donc :

- sur la loyauté de la justice italienne vis-à-vis de la France. En effet, elle ne pouvait pas ignorer la décision de la cour d'appel de Milan de 2009 qui certifie l'exécution de la peine. Il s'agit donc d'une grossière manipulation pour charger le dossier de Vincenzo !
- sur la fiabilité des éléments que l'Italie doit fournir d'ici le 10 octobre concernant le MAE de Gênes qui à ce jour est incomplet et inconsistent.

Nous refusons que Vincenzo soit l'ultime victime de la tragédie de Gênes !

Vincenzo a été condamné pour avoir manifesté et exprimé ses idées !

Ainsi face à la répression croissante contre les manifestant-es en Italie comme ailleurs, nous exprimons notre solidarité !
Ne restons pas seul-es !

Montrons que face à la répression, la défense collective est la meilleure des solidarités !

MALGRÉ NOTRE DÉCEPTION, NOUS RESTONS DÉTERMINÉ-ES !

NOUS APPELONS CHACUN-E À MANIFESTER SON SOUTIEN À VINCENZO !

TOUS-TES ENSEMBLE, EXIGEONS LA JUSTICE ET L'ARRÊT DE LA PROCÉDURE !!!

**AUDIENCE POUR JUGER DU RENVOI OU NON
DE VINCENZO EN ITALIE LE**

24 OCTOBRE, 9H, À RENNES

(AU PARLEMENT DE BRETAGNE)

**IL EST IMPORTANT QUE NOUS Y SOYONS,
NOMBREUSES ET NOMBREUX.**

DES RASSEMBLEMENTS SERONT AUSSI ORGANISÉS LE 23/10

Ni Prison - Ni Extradition

*Restez informés

www.comite-soutien-vincenzo.org

[FB@soutienvincenzo](https://www.facebook.com/soutienvincenzo)

comite.soutien.vincenzo@gmail.com



HALTE À LA RÉPRESSION POLICIÈRE ET JUDICIAIRE !!